



Les résultats des mutations nationales restent décevants et confirment une nouvelle baisse par rapport à l'an passé avec 23,71% de satisfaction (23,93% en 2017) et 48,13% au titre du rapprochement de conjoint (48,96% l'an passé). Un grand nombre de candidats, plus de 13 000 dont 2 500 en rapprochement de conjoint, n'obtiennent pas leur mutation et vont donc se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales. Nous sommes encore très loin d'une mobilité géographique effective pour toutes et tous les enseignants.

Cette année, une erreur d'affectation des points CIMM et une communication mal organisée ont suscité un très grand émoi chez l'ensemble de nos collègues.

Afin que cette situation ne puisse pas se reproduire dans les années futures, nous demandons la mise en place d'une CAP préalable de vérification et de validation de tous les barèmes.

Par ailleurs, nous vous demandons de donner consigne aux IA-DASEN d'accorder les inéat-exeat pour tous les collègues à qui le ministère a annoncé dans un premier temps l'obtention de leur permutation, pour quelques jours plus tard leur annoncer le contraire, ce qui implique d'abonder les possibilités d'ineat-exeat dans l'ensemble des départements pour améliorer un taux de satisfaction beaucoup trop faible et pour permettre aux enseignants affectés par l'erreur de pouvoir permuer sans porter préjudice aux autres participants.

Nous réitérons notre demande d'un groupe de travail rapide d'ajustement des mutations inter départementales, pour examiner au plus vite les situations les plus difficiles de nos collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction (rapprochement de conjoints, collègues en situation de handicap).